

22 PLOURAC H
n° département commune
GUERLOSQUET 0514
lieu-dit adresse
GUINGAMP CALLAC
arrondissement canton
édifice ou ensemble contenant
MANOIR
dénomination et titre de l'œuvre
1A00003362

Coordonnées. LAMBERT1 X = 16340 Y = 09765

Cadastre année : section : parcelle :
année : 1969 section : A2 parcelle : 703,704

Propriété : PRIVEE

Destination actuelle :

Protection

État de conservation :

Établi en 1968 par

SITUATION: ISOLE

PARTIES CONSTITUANTES: PARTIES AGRICOLES

MATIERIAUX: 1) GROS OEUVRE: GRANITE, GRES 2) COUVERTURE: ARDOISE

STRUCTURE: 1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION ORDONNANCEE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS, PIGNON DECOUVERT

ESCALIERS: ESCALIER DANS OEUVRE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: CONSTRUCTION DU 19E SIECLE, AVEC VESTIGES 16E SIECLE

I - HISTORIQUE

1 - EDIFICE(S) ANTERIEUR(S) . / .

2 - CONTEXTE HISTORIQUE . / .

3 - CONSTRUCTION DE L'EDIFICE

L'existence d'un manoir est attesté dès 1531 (cf. Annexe).
Aucun document n'éclaire l'histoire de la construction (cf. Note de Synthèse).

4 - RESTAURATIONS. RECONSTRUCTIONS. CHANGEMENTS D'AFFECTATION . / .

(1) - Gouarlosquet, Guerlosquet, Kerlosquet.
L'orthographe de ce manoir a beaucoup changé.

II - DESCRIPTION

1 - SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

Manoir construit sur le flanc Nord-Est d'une colline.

Il compose à lui seul, avec ses dépendances, le village de Goarlosquet.

Son arc longitudinal suit sensiblement la ligne de pente Sud-Ouest - Nord-Est. Le pignon Sud et la partie Sud des murs gouttereaux sont partiellement enterrés. Un léger remblai contre le pignon Sud permet d'accéder directement à l'étage par une porte.

La pente explique le décalage du niveau des ouvertures du rez-de-chaussée de la façade principale aspectée à l'Est.

Le manoir et ses communs (modernes) forment une cour rectangulaire largement ouverte aux angles. Le manoir occupe le côté Ouest. On accède à la cour par un chemin qui débouche à l'angle Nord-Ouest (cf. plan de situation).

2 - MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

- Moyen appareil irrégulier de moellons de grès sombre.
- Encadrements des ouvertures en granit gris.
- Toiture couverte d'ardoises.

3 - PARTI GENERAL. PLAN. COUPES

- Plan : corps de bâtiment de plan rectangulaire, allongé du Nord au Sud. Il est constitué d'un logis rectangulaire accosté de deux appentis, sur toute la longueur de la façade postérieure et sur toute la profondeur du pignon Sud.

Une porte ouverte à l'Est donne accès à une grande pièce qui forme le rez-de-chaussée du logis. Cette pièce communique par deux portes avec l'appentis Ouest (remise, cellier). L'appentis Nord qui est une étable ne communique pas avec le logis. On y accède par une porte ouverte sur la cour à l'Est.

A l'étage, le logis est recoupé par des cloisons de bois. Les portes qui ouvraient sur les combles de l'appentis Ouest ont été murées.

- Coupes : Logis à trois niveaux : rez-de-chaussée, étage, comble. Les combles sont à deux versants.

Les constructions en appentis à l'Ouest et au Nord comportent rez-de-chaussée et combles. Leurs combles sont au même niveau. La toiture de l'appentis Ouest prolonge le versant Ouest de la toiture principale sans rupture de pente. Celle de l'appentis Nord s'appuie à la base du pignon.

On accède à la partie Nord de l'étage des logis par un escalier de bois situé dans l'angle Nord-Est (cf. Distribution intérieure). Du fait de la dénivellation, la partie Sud de l'étage se trouve sensiblement au niveau du sol : on y accède directement par une porte ouverte dans le mur-pignon.

Des échelles de bois permettent de monter aux combles du logis.

Les planchers des étages sont portés par des poutres de bois.

4 - ELEVATIONS EXTERIEURES

A - Façade Est : Deux travées d'ouverture sur le corps du logis ; une travée sur le demi mur-pignon de l'appentis.

- Rez-de-chaussée : deux portes en plein cintre à chambranle chenfreiné (une sur le logis, une sur l'étable) ; une fenêtre à linteau échancré de deux accolades et appui saillant mouluré ; deux petites fenêtres obturées (l'une entre la porte et la fenêtre du logis, l'autre à gauche de cette fenêtre).

- Etage : deux fenêtres sur le logis, une petite ouverture rectangulaire sur l'étable. Ces fenêtres sont situées au-dessus des ouvertures du rez-de-chaussée. Aucune trace de reprise dans le mur entre le logis et l'étable.

B - Façade Ouest : Consituée par le mur gouttereau de l'appenti. Elle est ouverte de deux petites fenêtres à linteau échancrée en accolade, dont l'une a été transformée en porte.

C - Pignon Sud : Une porte rectangulaire moderne donne accès à l'étage.

D - Façade Nord : L'étable en appentis s'ouvre d'une petite fenêtre rectangulaire. Au-dessus de la toiture de l'appentis, le pignon est aveugle.

5 - COMBLES ET COUVERTURES

Logis couvert d'un toit à deux versants. Le versant Ouest se prolonge sans rupture de pente sur l'appentis Ouest. Le toit de l'appentis Nord s'appuie sur le pignon au niveau de l'égout de la toiture principale.

Les rampants du pignon Nord débordent au-dessus de la toiture.

Une souche de cheminée rectangulaire est construite au mu de chaque pignon. Celle du pignon Nord, la plus grande, possède quatre pans amortis en biseau. La souche Sud est couronnée d'un bandeau.

Charpentes (modernes) de type classique.

6 - DISTRIBUTION INTERIEURE

Logis

. Rez-de-chaussée :

- . sol en terre battue ;
- . plafond porté par des poutres transversales. Quelques unes (anciennes) sont taillées à l'herminette ;
- . mur Est ouvert d'une porte et d'une fenêtre. Deux ouvertures, plus petites, ont été obturées. Ces ouvertures ont un linteau de bois ;
- . mur Ouest : deux portes rectangulaires ouvrant sur l'appentis ;
- . mur Nord : aveugle. Occupé en partie par l'escalier de bois, d'une seule volée, sur angle, avec aile tournant à gauche. Les deux premières marches sont monolithes (granit).
- . mur Sud : cheminée axiale (cf. S D) et niche rectangulaire.

. Etage :

- . deux pièces séparées par une cloison ;
- . deux fenêtres à linteau de bois à l'Est ;
- . une porte moderne au Sud et une cheminée

(cf. S D) ;

- . les autres murs sont aveugles.

III - NOTE DE SYNTHESE

Il faut remarquer que le cadastre de 1832 ne fait aucune mention de construction au lieu-dit Goarlosquet.

A moins d'un oubli improbable du cadastre, il faut admettre que l'ancien manoir attesté au XVIème siècle (cf. Annexe) était tombé dans un état de ruine proche de la disparition totale. L'édifice actuel, qui se présente comme une construction homogène sans trace de reprise daterait d'une campagne du XIXème siècle relevant les ruines de l'ancien manoir.

De cet ancien manoir ne subsiste que le pignon Sud qui possède des cheminées du seizième siècle et une grosse souche au-dessus de la toiture. Etait peut-être encore debout au moment de la reconstruction la partie basse de la façade principale qui conserve de petites ouvertures murées.

D'anciens éléments ont été réemployés dans la construction du XIXème siècle une grande fenêtre qui éclairait sans doute l'étage a été placée entre les deux petites ouvertures du rez-de-chaussée qu'on a alors murées. Les portes en plein cintre sont peut-être aussi des réemplois.

Les grandes fenêtres rectangulaires de l'étage datent bien l'ensemble de la construction de la deuxième moitié du XIXème siècle.

Le pignon Sud restant toujours en place, on est tenté d'imaginer la construction actuelle, sur le périmètre exact de l'ancien manoir. Dans ce cas, l'ancien pignon Nord -sans doute très endommagé- n'a pas été remonté et l'on s'est contenté de terminer la construction par l'appentis, l'ancien mur de refend devenant mur-pignon.

IV - DOCUMENTATION1 - SOURCES

- Manuscrites :

A.D. Loire Atlantique. Série B. B 1087. 1437-1777.
Aveux et dénombrement des terres et manoirs nobles dans le ressort de la
royale de Carhaix, dont le manoir de "Kerlosquet".

A.D. Côtes-du-Nord. Série J. Fonds Frot^{ti}er de la
Messelière. Fortifications, manoirs et fiefs du département des Côtes-du-Nord.
T III.

B.M. Rennes. Ms 192. Anciennes reformati^ons de la
noblesse de Bretagne du XV^eme au XVI^eme siècles faites par évêchés et par ordre
alphabétique des paroisses ... Reformati^on de l'évêché de Quimper en 1536, paroisse
de Plourac'h, f^o 633.

- Imprimées : . / .

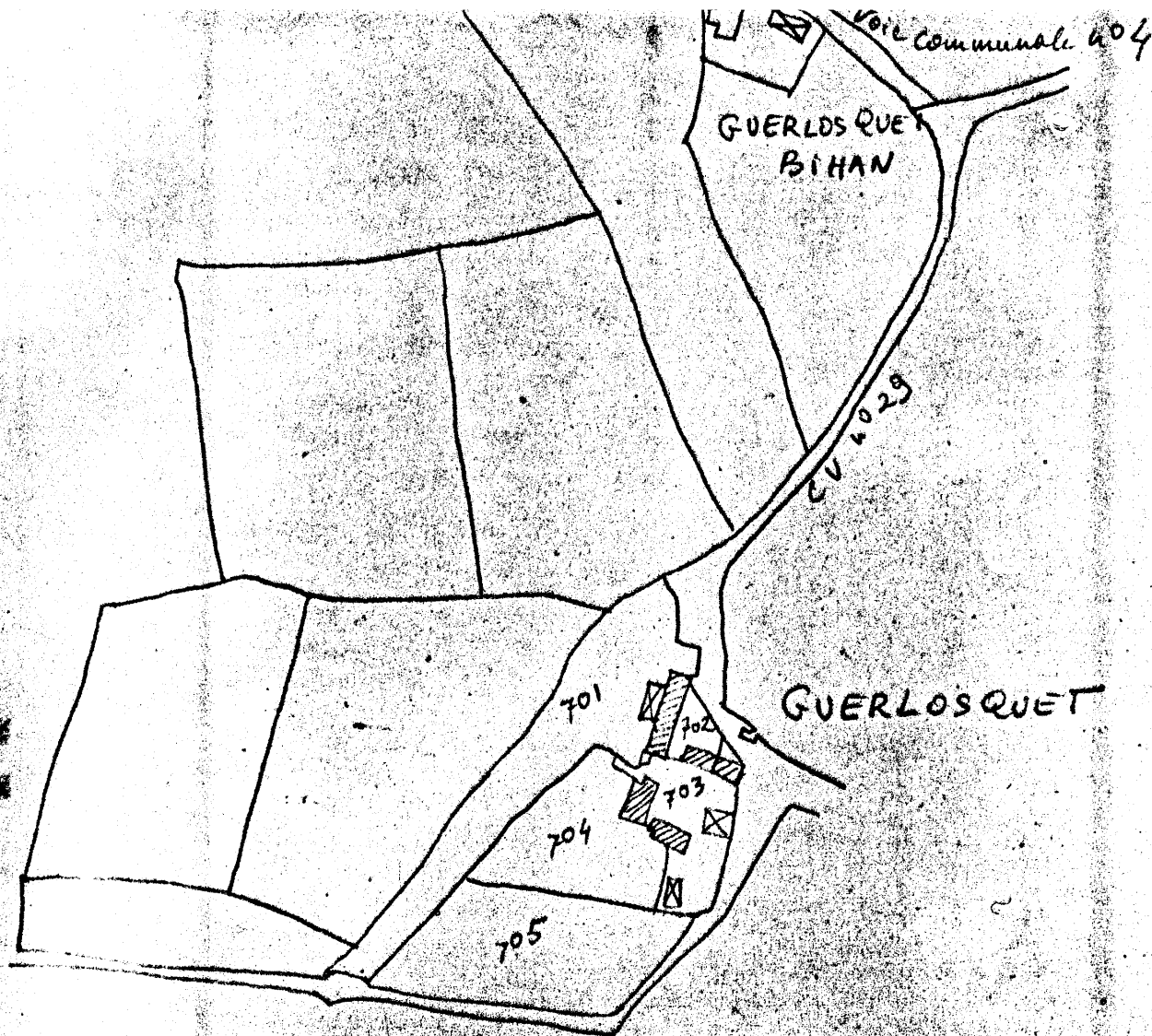
2 - TRAVAUX HISTORIQUES . / .3 - DICTIONNAIRES. REPERTOIRES . / .

V - ANNEXE

Liste des propriétaires :

- en 1531, le manoir et lieu noble de Goarlosquet sont possédés par Marie de Pestivien, veuve de Charles Clévédé ;

- en 1541, Tanguy G, éguier, tuteur de Jean Clévédé, seigneur de Coëtbihan en jouit (cf. A.D. Loire Atlantique B 1087) ;



↑ N Plourac'h.

A 2

1/2500^e

1832

mis à jour en 1969

→ N

Mansoir de Goarlosquet
Plourac'h.

appentis	
logis	étable

--	--	--

commune
moderne

Cour

commune
moderne

hangar
moderne

← aués

TABLE DES ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES

- | | |
|---|--------------|
| 1 - Façade Est : vue générale | 68.22.I635 X |
| 2 - Cheminée de la pièce Sud du premier étage | 68.22.I636 X |

PLOURAC'H 22

MANOIR DE GOATLOSQUET

Vue générale de la façade

Cliché ARTUR

68.22.I635 X



PLOURAC 'H 22

MANOIR DE GOATLOSQUET

Vue de la cheminée de l'étage

Cliché ARTUR

68.22.I636 X



--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X

Y

Cadastre Ancien : année Section Parcelle

Revisé : année Section Parcelle

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Etage du logis : pignon Sud

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 8.1968

Par PAVIS & HERMON

Qualité ENQUÊTEURS

Revu le 11.1970

Par J. CADIC

Qualité REDACTRICE

CHEMINEESITUATION DANS L'EDIFICE

Etage du logis, contre le mur : pignon Sud

MATERIAU : Granit.

DIMENSIONS : L : 200 cm
H : 165 cm

DESCRIPTION

Cf. photo 2.

Cheminée adossée. Hotte à trois pans obliques. Manteau monolithe à joints à crossettes surmonté d'une tablette saillante, moulurée sur la face frontale (tore, cavet, listel et bandeau entre deux chanfreins).

Les sommiers reposent sur des consoles à pan frontal biais aux arêtes creusées d'un petit cavet.

Les jambages sont chanfreinés sur leurs faces externe et interne. Le plus large chanfrein est pratiqué sur la face interne : il se prolonge sur presque toute la profondeur du contre-cœur. Les chanfreins internes et externes portent à la base des petits culots renversés, en forme de pyramide à demi engagée. Ces culots sont moulurés d'une doucine sur chaque face au-dessus d'un tore.

Les chanfreins externe et interne des piédroits déterminent sur le chambranle un étroit pilastre qui se trouve décalé vers l'extérieur par rapport à l'axe vertical des consoles, compte-tenu de la dissymétrie des chanfreins.

Les chapiteaux des pilastres deviennent à leur tour dissymétriques pour retrouver l'aplomb des consoles dont ils sont séparés par une gorge.

Les chapiteaux sont moulurés d'une petite doucine, un bandeau et un tore. Ces moulures se prolongent en retours obliques sur les chanfreins.

L'âtre forme une plate-forme rectangulaire surélevée faisant saillie dans la pièce.

--	--

LOCALISATION :

REPÉRAGE CARTOGRAPHIQUE :

..... km

Carte E. M. Echelle Feuille Lambert X.....
Y.....

Cadastre Ancien : année Section Parcelle.....

Revisé : année Section Parcelle.....

SITUATION DANS L'ÉDIFICE : Rez-de-chaussée : pignon Sud

PROPRIÉTAIRE : Nom Qualité.....

Adresse

DESTINATION ACTUELLE :

PROTECTION M.-H.

Inscrit le

Classé le

DOSSIER

Etabli le 8.1968

Par PAVIS & HERMON

Qualité ENQUÊTEURS

Revu le 11.1970

Par J. CADION

Qualité REDACTRICE

CHEMINEESITUATION DANS L'EDIFICE

Rez-de-chaussée du logis : contre le pignon Sud.

DESCRIPTION

Cheminée affleurée à un manteau monolithe à crossettes reposant sur des consoles moulurées d'un double cavet. Jambages chanfreinés.

MATERIAU

Granit.

DIMENSIONS

H : 170 cm

L : 285 cm.